



## apprendre un jugement pas résolu

Par **robic serge**, le **18/02/2012** à **10:41**

voici ce qui m'amène ici pour avoir une aide pour solutionner mon problème j'ai fait poursuivre une personne pour un différent au sujet d'achat d'un véhicule j'ai eu gain de cause cette dite personne doit me rembourser la somme de 1200 euros mais voilà cette personne est suivie par ( l'ACAP association costarmoricaine d'accompagnement et de protection ) et l'huisier chargé de la faire ne veut plus sans occuper cause de frais mais il a répondu qu'il y a de l'argent puisque je suis allé à cet organisme celui que j'ai fait poursuivre était dans les locaux pour obtenir de l'argent pour acheter un véhicule qu'il a obtenu (2700 euros) et moi dans cette histoire rien il n'avoue que ce n'est peut-être pas ce qui prouve qu'il y a de l'argent sur un compte par cet état de fait je suis prêt à déposer une plainte contre cet organisme mais voilà comment le faire? aux vues de mes ressources (687 euros) si le problème il y a je pourrais demander une aide juridictionnelle pour l'instant je n'ai pas d'autre possibilité de récupérer mon argent aidez-moi. cordialement serge